

La mobilité des étudiants d'Europe

Sous la pression de la crise économique et de la crise de la dette dans certains pays, l'enseignement supérieur est en train de se transformer avec la réduction des budgets et l'émergence de frais de scolarité de plus en plus élevés, au Royaume-Uni, en Espagne et en Hongrie en particulier. Certaines tendances ne sont pas encore apparentes dans les statistiques de 2009 présentées ici, mais italiens, portugais, grecs et espagnols viennent davantage en France et en Allemagne. À l'inverse, l'essor du développement économique en Pologne ou en Bulgarie se traduit par une baisse de la mobilité sortante y compris vers la France, visible dans les statistiques 2010-2011. Cette étude permet de réactualiser la Note de novembre 2010 en prenant en compte les changements apportés au cours de ces 18 derniers mois.

Plusieurs parties composent cette Note : une revue des 49 pays d'accueil des étudiants européens en 2009, une analyse globale de la mobilité étudiante européenne vers la France en 2010-2011 et un point sur la mobilité Erasmus¹. Une dernière partie présente quelques éléments d'analyse de la mobilité européenne. En fin de document figurent la liste des Espaces Campus France en Europe et une carte d'Europe présentant les données statistiques des premiers pays d'origine des étudiants européens en France.

Avant-propos

En terme de mobilité internationale, les chiffres fournis par l'UNESCO pour 2009 permettent de faire apparaître les points suivants :

- 883 970 étudiants européens sont en mobilité, dont 73,5 % en mobilité vers un autre pays d'Europe.
- Les étudiants de l'Union européenne sont plus mobiles que ceux de la zone hors Union européenne puisqu'ils représentent 58 % du total de la mobilité européenne contre 42 % pour les étudiants hors Union européenne.
- Le Royaume-Uni attire le plus d'étudiants européens, suivi par l'Allemagne et la Russie, puis par les États-Unis.
- Les étudiants de l'Union européenne vont majoritairement au Royaume-Uni (24 %) et ceux hors Union européenne vers la Russie (26 %).
- La France vient en 5^e position de pays d'accueil au total : 4^e position pour les étudiants de l'Union européenne, et 7^e position hors Union européenne.
- En matière d'échange entre la France et chacun des 10 premiers pays européens, il ressort que la France accueille globalement plus d'étudiants qu'il n'y a d'étudiants français en mobilité, à l'exception du Royaume-Uni et dans une moindre mesure de la Belgique.

En terme de mobilité vers la France, pour l'année 2010-2011², on constate :

- Sur 285 000 étudiants internationaux en France, 70 260 étudiants sont européens, soit près de 25 % du total de la mobilité internationale en France.
- Ce nombre est en progression par rapport à l'an dernier. L'évolution générale reste, par rapport à 2005, très contrastée, certains pays progressant de façon spectaculaire (Italie : + 27 %) ou reculant de façon considérable (Bulgarie : - 39 %, Pologne : - 28 %).
- 15 pays européens atteignent 81 % du total des étudiants européens en mobilité en France.
- Les étudiants européens suivent prioritairement des études de Licence (48 %) dans les filières de Lettres-Sciences humaines (44 %).

Enfin, les données de la Commission européenne font apparaître que la France reste le 2^e pays d'accueil (22 022) et le 2^e pays d'origine (24 426) de la mobilité Erasmus.

1- Les 49 pays ont été regroupés en deux zones, d'une part l'Union européenne, recouvrant les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et République tchèque ; d'autre part la zone hors Union européenne qui regroupe les pays suivants : Albanie, Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Bosnie Herzégovine, Croatie, Géorgie, Islande, Kazakhstan, Kirghizistan, Liechtenstein, Macédoine, Moldavie, Monaco, Norvège, Ouzbékistan, Russie, Serbie, Monténégro, Suisse, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie, Ukraine. Trois pays n'ont pas été pris en compte en raison de la trop petite taille des effectifs.

2- Données MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP.

Les principaux pays d'accueil des étudiants européens

1.1 Union européenne (UE) et hors Union européenne (hors UE)

Source : UNESCO 2009

Selon l'UNESCO, l'Europe est le deuxième continent d'origine des étudiants internationaux en mobilité : avec 883 970 étudiants européens en mobilité en 2009, ils représentent 26,6 % du total de la mobilité internationale et cette mobilité est en croissance de près de 20 % par rapport à 2005.

La mobilité européenne (dans les 49 pays détaillés ci-dessous) représente près de 850 000 étudiants : 495 785 au sein de l'UE et 353 699 hors UE. Avec 56 781 étudiants européens accueillis, la France se place en 5^e position des pays d'accueil de cette mobilité européenne.

Les principaux pays d'accueil sont :

- 1- le Royaume-Uni (16 %)
- 2- l'Allemagne (12 %)
- 3- la Russie (11 %)
- 4- les États-Unis (11 %)
- 5- la France (7 %)

Les 5 premiers pays attirent plus de la moitié de la mobilité du continent.

Pays d'accueil	Mobilité UE	Mobilité hors UE	Total	%
Royaume-Uni	117 067	16 073	133 140	16 %
Allemagne	60 612	42 515	103 127	12 %
Russie	3 640	90 942	94 582	11 %
États-Unis	58 006	31 234	89 240	11 %
France	41 826	14 955	56 781	7 %
Total des 5 premiers pays d'accueil	281 151	195 719	476 870	56 %
Mobilité Total	495 785	353 699	849 484	100 %

L'analyse de la mobilité européenne fait apparaître une profonde différence du fait de l'appartenance ou non à l'Union européenne.

Les étudiants de l'UE vont massivement vers :

- 1- le Royaume-Uni (24 %)
- 2- l'Allemagne (12 %)
- 3- les États-Unis (12 %)
- 4- la France (8 %)
- 5- l'Autriche (8 %)

Alors que les étudiants hors UE se dirigent essentiellement vers :

- 1- la Russie (26 %)
- 2- l'Allemagne (12 %)
- 3- les États-Unis (9 %)
- 4- l'Italie (6 %)
- 5- le Kirghizistan (5 %)

Union européenne

Pays d'accueil	Total	%
Royaume-Uni	117 067	24 %
Allemagne	60 612	12 %
États-Unis	58 006	12 %
France	41 826	8 %
Autriche	39 385	8 %
Total des 5 premiers pays d'accueil	316 896	64 %
Total mobilité Union européenne	495 785	100 %

Hors Union européenne

Pays d'accueil	Total	%
Russie	90 942	26 %
Allemagne	42 515	12 %
États-Unis	31 234	9 %
Italie	21 721	6 %
Kirghizistan	18 242	5 %
Total des 5 premiers pays d'accueil	204 654	58 %
Total mobilité hors Union européenne	353 699	100 %

À noter que l'Italie accueille 12 259 étudiants albanais et le Kirghizistan 10 173 étudiants de l'Ouzbékistan, ce qui les place devant le Royaume-Uni (16 073, 6^e position) et la France (14 955, 7^e position).

Union européenne

Les 5 principaux pays d'accueil des étudiants européens en 2009

Pays d'origine Allemagne	
1- Autriche	20 704
2- Royaume-Uni	14 128
3- Pays-Bas	14 007
4- États-Unis	9 520
5- Suisse	9 496

Pays d'origine Autriche	
1- Allemagne	5 883
2- Royaume-Uni	1 382
3- États-Unis	894
4- Suisse	807
5- France	433

Pays d'origine Belgique	
1- France	2 974
2- Royaume-Uni	2 564
3- Pays-Bas	974
4- Allemagne	916
5- États-Unis	844

Pays d'origine Bulgarie	
1- Allemagne	8 841
2- États-Unis	2 842
3- France	2 188
4- Royaume-Uni	2 187
5- Autriche	1 216

France : 6^e rang (6 774)

Pays d'origine Chypre	
1- Royaume-Uni	10 517
2- États-Unis	685
3- Bulgarie	343
4- Hongrie	282
5- France	252

Pays d'origine Danemark	
1- Royaume-Uni	1 526
2- États-Unis	983
3- Norvège	805
4- Allemagne	365
5- Suède	222

Pays d'origine Espagne	
1- Royaume-Uni	5 689
2- France	3 908
3- Allemagne	3 871
4- États-Unis	3 786
5- Italie	556

Pays d'origine Estonie	
1- Royaume-Uni	839
2- Finlande	684
3- Allemagne	555
4- Russie	543
5- États-Unis	266

France : 7^e rang (178)

France : 8^e rang (101)

Pays d'origine Finlande	
1- Royaume-Uni	1 680
2- Suède	1 310
3- États-Unis	741
4- Allemagne	657
5- Estonie	602

Pays d'origine Grèce	
1- Royaume-Uni	12 034
2- Italie	4 293
3- Allemagne	2 699
4- France	1 868
5- États-Unis	1 865

Pays d'origine Hongrie	
1- Allemagne	1 864
2- Autriche	1 533
3- Royaume-Uni	1 132
4- États-Unis	669
5- France	570

Pays d'origine Irlande	
1- Royaume-Uni	15 360
2- États-Unis	1 042
3- France	389
4- Allemagne	326
5- Australie	218

France : 7^e rang (270)

Pays d'origine Italie	
1- Autriche	6 811
2- Royaume-Uni	6 038
3- France	5 348
4- Allemagne	4 722
5- États-Unis	4 205

Pays d'origine Lettonie	
1- Royaume-Uni	1 368
2- Russie	711
3- Allemagne	629
4- États-Unis	315
5- Danemark	179

Pays d'origine Lituanie	
1- Royaume-Uni	2 411
2- Allemagne	1 191
3- Russie	821
4- Pologne	570
5- Danemark	496

Pays d'origine Luxembourg	
1- Allemagne	2 685
2- France	1 471
3- Royaume-Uni	890
4- Autriche	591
5- Belgique	490

France : 6^e rang (164)

France : 8^e rang (227)

Pays d'origine Malte	
1- Royaume-Uni	899
2- Italie	46
3- États-Unis	36
4- Allemagne	31
5- Espagne	25

Pays d'origine Pays-Bas	
1- Royaume-Uni	3 201
2- Belgique	2 195
3- États-Unis	1 839
4- Allemagne	844
5- France	673

Pays d'origine Pologne	
1- Allemagne	9 969
2- Royaume-Uni	9 144
3- France	3 008
4- États-Unis	2 726
5- Autriche	1 640

Pays d'origine Portugal	
1- France	2 781
2- Royaume-Uni	2 754
3- Espagne	2 584
4- États-Unis	958
5- Allemagne	738

France : 6^e rang (16)

Source UNESCO

Pays d'origine Roumanie	
1- France	3 950
2- Italie	3 859
3- Allemagne	3 249
4- États-Unis	2 569
5- Hongrie	2 307

Pays d'origine Royaume-Uni	
1- États-Unis	8 558
2- France	2 580
3- Irlande	2 184
4- Australie	1 674
5- Allemagne	1 260

Pays d'origine Slovaquie	
1- République tchèque	20 057
2- Hongrie	2 109
3- Autriche	1 468
4- Royaume-Uni	1 307
5- Allemagne	1 000

Pays d'origine Slovénie	
1- Autriche	756
2- Italie	335
3- Allemagne	332
4- Royaume-Uni	269
5- États-Unis	196

France : 7^e rang (424)

France : 7^e rang (83)

Pays d'origine Suède	
1- États-Unis	3 225
2- Royaume-Uni	3 183
3- Danemark	1 524
4- Norvège	1 294
5- Pologne	833

Pays d'origine République tchèque	
1- Slovaquie	3 280
2- Allemagne	1 569
3- Royaume-Uni	1 316
4- Pologne	926
5- États-Unis	910

Pays d'origine France			
1- Royaume-Uni	13 089	4- Allemagne	5 711
2- États-Unis	7 299	5- Belgique	5 651
3- Canada	5 992*		

France : 9^e rang (445)

France : 6^e rang (751)

* Chiffre de 2008

Source UNESCO

Hors Union européenne

Les 5 principaux pays d'accueil des étudiants européens en 2009

Pays d'origine Albanie	
1- Italie	12 259
2- États-Unis	745
3- Allemagne	633
4- Turquie	547
5- France	484

Pays d'origine Andorre	
1- Espagne	1 143
2- France	126
3- Portugal	12
4- États-Unis	12
5- Royaume-Uni	10

Pays d'origine Arménie	
1- Russie	3 276
2- France	525
3- États-Unis	394
4- Allemagne	284
5- Pologne	123

Pays d'origine Azerbaïdjan	
1- Russie	5 717
2- Turquie	2 374
3- États-Unis	358
4- Allemagne	346
5- Royaume-Uni	222

France : 6^e rang (190)

Pays d'origine Biélorussie	
1- Russie	20 063
2- Pologne	2 074
3- Lituanie	1 948
4- Allemagne	1 755
5- France	514

Pays d'origine Bosnie-Herzégovine	
1- Serbie	5 777
2- Autriche	3 006
3- Allemagne	1 083
4- Turquie	539
5- Croatie	435

Pays d'origine Croatie	
1- Autriche	1 671
2- Italie	1 318
3- Allemagne	1 043
4- Slovénie	711
5- États-Unis	607

Pays d'origine Géorgie	
1- Allemagne	2 424
2- Russie	2 349
3- Arménie	1 301
4- France	422
5- États-Unis	400

France : 7^e rang (157)

France : 8^e rang (136)

Pays d'origine Islande	
1- Danemark	1 009
2- États-Unis	376
3- Royaume-Uni	370
4- Norvège	273
5- Suède	173

Pays d'origine Kazakhstan	
1- Russie	24 772
2- Kirghizistan	3 370
3- États-Unis	1 686
4- Royaume-Uni	1 550
5- Turquie	727

Pays d'origine Kirghizistan	
1- Russie	1 713
2- Turquie	563
3- Kazakhstan	526
4- Allemagne	499
5- États-Unis	270

Pays d'origine Liechtenstein	
1- Suisse	671
2- Autriche	165
3- Allemagne	23
4- Royaume-Uni	14
5- États-Unis	8

France : 11^e rang (26)

France : 10^e rang (232)

France : 6^e rang (105)

France : NS

NS : non significatif

Source UNESCO

Pays d'origine Macédoine	
1- Bulgarie	2 345
2- Allemagne	457
3- Italie	397
4- Autriche	383
5- Turquie	335

France : 9^e rang (138)

Pays d'origine Moldavie	
1- Russie	3 564
2- Roumanie	3 389
3- Ukraine	1 297
4- Italie	951
5- France	884

Pays d'origine Monaco	
1- France	305
2- Royaume-Uni	59
3- États-Unis	12
4- Suisse	11
5- Australie	5

Pays d'origine Norvège	
1- Royaume-Uni	3 028
2- Danemark	1 872
3- Australie	1 383
4- États-Unis	1 327
5- Pologne	1 169

France : 9^e rang (295)

Pays d'origine Ouzbékistan	
1- Kirghizistan	10 173
2- Russie	9 918
3- Kazakhstan	3 427
4- Tadjikistan	2 107
5- Allemagne	682

France : 12^e rang (155)

Pays d'origine Russie	
1- Allemagne	10 175
2- États-Unis	4 827
3- Ukraine	4 717
4- France	3 593
5- Royaume-Uni	2 953

Pays d'origine Serbie-et-Montenegro	
1- Autriche	1 816
2- États-Unis	1 214
3- Italie	1 192
4- Hongrie	1 171
5- Allemagne	1 160

France : 7^e rang (517)

Pays d'origine Suisse	
1- Royaume-Uni	2 087
2- Allemagne	2 045
3- France	1 741
4- États-Unis	1 294
5- Italie	1 035

Pays d'origine Tadjikistan	
1- Russie	3 228
2- Kirghizistan	1 495
3- États-Unis	336
4- Kazakhstan	253
5- Turquie	176

France : 10^e rang (23)

Pays d'origine Turkménistan	
1- Russie	2 972
2- Ukraine	1 817
3- Turquie	1 730
4- Kirghizistan	1 008
5- Kazakhstan	251

France : 16^e rang (16)

Pays d'origine Turquie	
1- États-Unis	13 045
2- Allemagne	11 279
3- Azerbaïdjan	4 010
4- Bulgarie	3 488
5- Royaume-Uni	2 683

France : 7^e rang (2 330)

Pays d'origine Ukraine	
1- Russie	12 793
2- Allemagne	6 437
3- Pologne	3 210
4- États-Unis	1 688
5- France	1 334

1.2 Mobilité entre la France et les 10 premiers pays d'origine des étudiants européens en France en 2009

En matière d'échange entre la France et chacun des 10 premiers pays européens, il ressort que la France accueille globalement plus d'étudiants qu'il n'y a d'étudiants français en mobilité, à l'exception du Royaume-Uni et dans une moindre mesure de la Belgique.

Les étudiants français vont massivement vers le Royaume-Uni, ils sont plus de 13 000 à faire ce choix chaque année. Les étudiants allemands sont quant à eux la population la plus représentée d'Europe en France avec 6 774 étudiants en 2009.

Mobilité entre la France et les 10 premiers pays d'origine des étudiants européens en France en 2009

	Étudiants en France	Étudiants français dans le pays
Allemagne	6 774	5 711
Italie	5 348	1 115
Roumanie	3 950	163
Espagne	3 908	1 376
Russie	3 593	129
Pologne	3 008	116
Belgique	2 974	5 651
Portugal	2 781	284
Royaume-Uni	2 580	13 089
Turquie	2 330	57

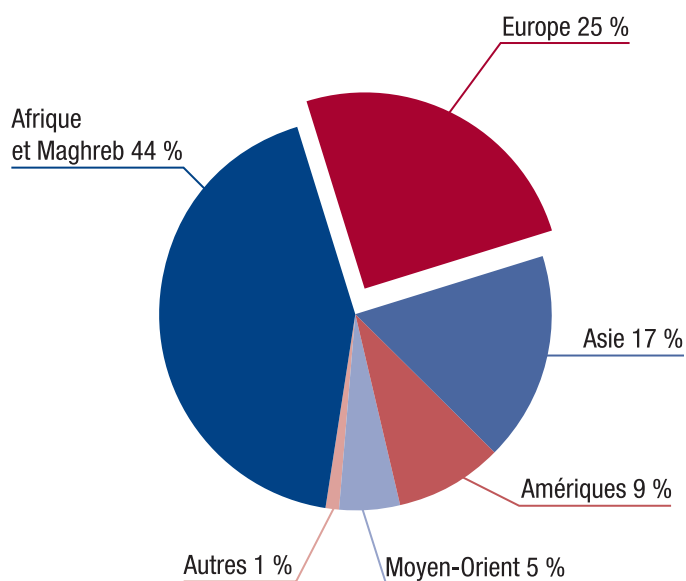
Source UNESCO

La France, un des grands pays d'accueil des étudiants européens

2.1 Les grands chiffres de la mobilité européenne

Avec 70 260 étudiants européens inscrits dans l'enseignement supérieur français, la mobilité européenne en France représente presque 25 % du total de la mobilité étudiante en France. Cette mobilité est en progression par rapport à l'an dernier. 75 % des étudiants européens en mobilité en France choisissent les universités

Mobilité internationale par continent d'origine : étudiants européens en France



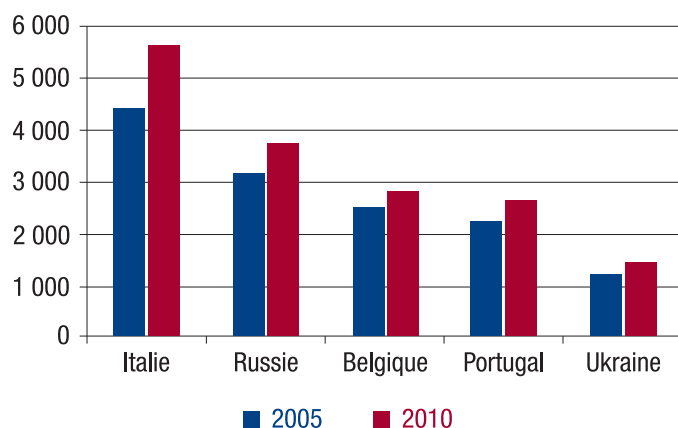
Au total, le nombre d'étudiants européens en mobilité dans les universités françaises est en baisse par rapport à 2005 mais cette baisse se réduit peu à peu. En effet, en 2010, 53 920 étudiants européens sont venus en France contre 52 000 en 2009. Par rapport aux 55 000 étudiants venus en France en 2005, cela représente une baisse de 2,4 %.

Cette évolution générale reste cependant très contrastée, certains pays progressant de façon spectaculaire (Italie : + 27 %) ou reculant de façon considérable (Bulgarie : - 39 %, Pologne : - 28 %). L'Italie passe du 3^e rang au 2^e, juste après l'Allemagne, avec 5 500 étudiants italiens en France. La Bulgarie, quant à elle, passe de la 7^e à la 13^e position et la Pologne de la 5^e à la 9^e place.

Parmi les pays où le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans les universités françaises est supérieur à 1 000 en 2010, 5 pays progressent de façon remarquable :

- Italie : + 27 % (+ 1 188 étudiants pour atteindre 5 587)
- Russie : + 17,8 % (+ 559 étudiants pour atteindre 3 698)
- Belgique : + 12,1 % (+ 302 étudiants pour atteindre 2 790)
- Portugal : + 19,4 % (+ 426 étudiants pour atteindre 2 626)
- Ukraine : + 18,5 % (+ 220 étudiants pour atteindre 1 411)

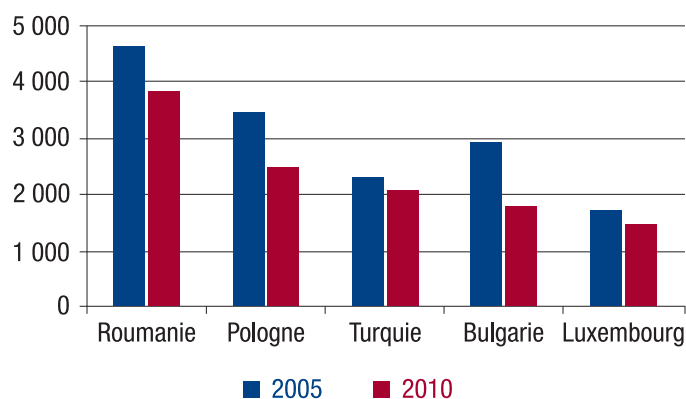
5 pays à forte augmentation entre 2005 et 2010



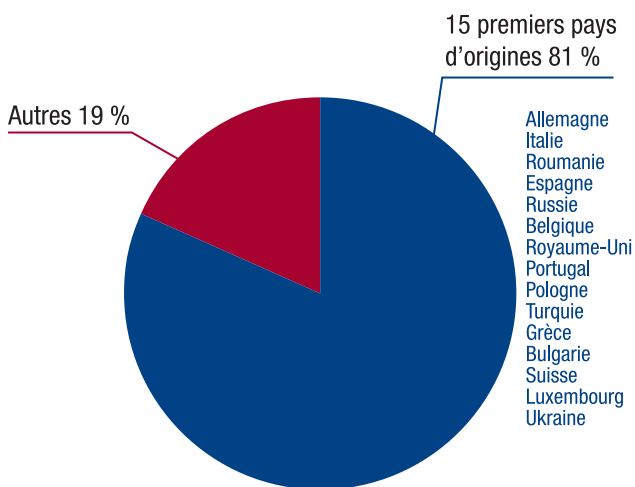
À l'inverse, 5 pays reculent de manière importante en 2010 par rapport à 2005 :

- Roumanie : - 17,6 % (- 815 étudiants pour atteindre 3 817)
- Pologne : - 28,4 % (- 979 étudiants pour atteindre 2 470)
- Turquie : - 10,7 % (- 244 étudiants pour atteindre 2 040)
- Bulgarie : - 38,9 % (- 1 131 étudiants pour atteindre 1 774)
- Luxembourg : - 13,9 % (- 235 étudiants pour atteindre 1 450)

5 pays à forte diminution entre 2005 et 2010

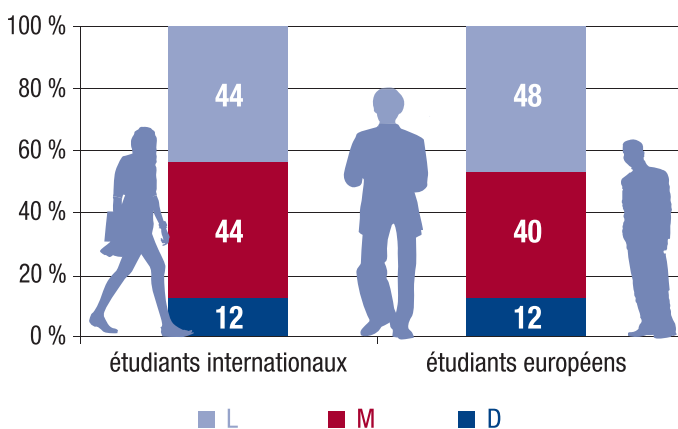


15 pays européens atteignent 81 % du total des étudiants européens en mobilité en France. Ce chiffre, inchangé depuis 2005, reflète la diversité et la réalité européenne : la France reste un grand pays d'accueil pour de nombreux pays.



2.2 Répartition par niveau : importance du niveau Doctorat

Les étudiants européens suivent prioritairement des études de Licence (48 %) et de Master (40 %). Ils sont également 12 % à poursuivre des études de Doctorat. Cette répartition est assez proche de la répartition globale des étudiants étrangers en France : 44 % en Licence, 44 % en Master, 12 % en Doctorat.



Si on la compare à la répartition des étudiants français par niveaux (60 % en Licence, 35 % en Master, 5 % en Doctorat), l'importance des niveaux Master et Doctorat pour la mobilité des étudiants européens vers la France ressort clairement. À eux seuls, les étudiants européens représentent près de 25 % des étudiants inscrits en Doctorat.

Par niveaux, certains pays se distinguent :

- La plupart des étudiants portugais, suisses et britanniques suivent un niveau Licence en France (69 %, 66 % et 61 % respectivement).
- Pour les étudiants roumains, polonais et grecs, c'est le niveau Master qui prime : respectivement 53 %, 49 % et 47 % des étudiants sont en mobilité en France pour ce niveau d'étude.

Enfin, concernant le niveau Doctorat, nous pouvons noter deux faits marquants :

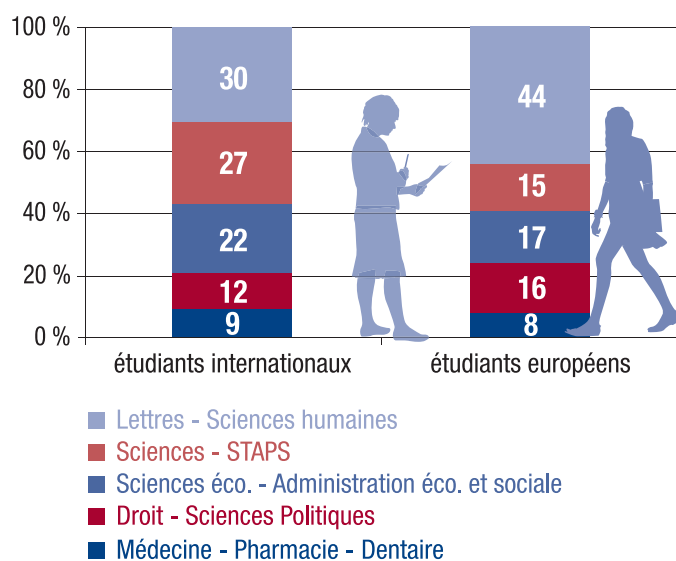
- L'Italie et ses 1 342 italiens inscrits en Doctorat représente 22 % des étudiants européens en mobilité pour ce niveau.
- Certains pays affichent une proportion non négligeable d'étudiants en Doctorat en France. Par exemple, 25 % des étudiants grecs sont en France pour un Doctorat, 25 % des italiens et 15 % des roumains.

2.3 Domination de la filière Lettres-Sciences humaines

La filière Lettres - Sciences humaines est de loin la plus attractive pour les étudiants européens (44 % des étudiants européens poursuivant un cursus dans ce domaine), suivi des Sciences économiques (17 %), des Sciences-STAPS (15 %) et de Médecine - Pharmacie - Dentaire (8 %).

Il est à noter certaines nationalités sur-représentées par rapport à cette moyenne européenne :

- Le domaine des Lettres - Sciences humaines attire majoritairement les étudiants britanniques (60 %) et italiens (52 %).
- 25% des étudiants russes ou bulgares se dirigent vers des études en Sciences économiques.
- Les étudiants roumains, belges et luxembourgeois sont 19 %, 18 % et 16 % à suivre un cursus en Médecine - Pharmacie - Dentaire.



La mobilité Erasmus¹

La France reste le 2^e pays d'accueil (22 022) et le 2^e pays d'origine (24 426) de la mobilité Erasmus.

Vers la France

Depuis son lancement en 1987, le programme Erasmus a permis à plus de 2,2 millions d'étudiants de partir étudier ou de réaliser un stage dans un pays européen autre que le leur. Les 33 pays participants accueillent quelques 220 000 étudiants en mobilité chaque année.

Si la croissance du nombre d'étudiants concernés par le dispositif n'a cessé d'augmenter, on a d'abord observé un ralentissement de 2005 à 2007 puis une reprise à partir de

1- Source : Commission européenne

2008 concernant le nombre d'étudiants européens en mobilité en France (+ 2,8 % entre 2005 et 2010). Aujourd'hui, les 3 premières populations européennes présentes en France grâce au programme Erasmus sont : l'Allemagne (20 %), l'Espagne (17 %) et l'Italie (14 %).

On peut noter une baisse conséquente du nombre d'étudiants Erasmus d'origine roumaine (- 22,7 %) et, dans une moindre mesure, une baisse des étudiants d'origine allemande (- 4,4 %) et polonais (- 3,9 %) entre 2005 et 2009. Cette baisse est cependant compensée par l'augmentation du nombre d'étudiants italiens (+ 20,9 %), britanniques (+ 6,6 %), espagnols (+ 4,2 %) et suédois (+ 11,2 %).

Les 10 premiers pays d'origine des étudiants Erasmus en France (évolution)

Pays	Années					Part des étudiants en 2009-2010	Évolution 2005-2009
	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010		
Allemagne	4 498	4 319	4 212	4 207	4 299	20 %	- 4,4 %
Espagne	3 615	3 230	3 253	3 360	3 768	17 %	4,2 %
Italie	2 542	2 687	2 748	2 816	3 073	14 %	20,9 %
Royaume-Uni	2 192	2 159	2 196	2 146	2 337	11 %	6,6 %
Pologne	1 116	1 188	1 149	1 090	1 073	5 %	- 3,9 %
Roumanie	1 202	1 140	907	986	929	4 %	- 22,7 %
Belgique	762	715	668	718	761	3 %	- 0,1 %
République tchèque	619	606	663	674	616	3 %	- 0,5 %
Autriche	526	504	523	493	540	2 %	2,7 %
Suède	475	438	432	433	528	2 %	11,2 %
Total des étudiants Erasmus en France	21 420	20 673	20 503	20 955	22 022	100 %	2,8 %

Depuis la France

La France est le 2^e pays d'origine de l'ensemble des étudiants en mobilité Erasmus après l'Espagne. Depuis 2005, le nombre d'étudiants français en mobilité Erasmus a régulièrement augmenté. En 2010, on compte 24 426 étudiants français en mobilité Erasmus, soit 8,6 % de plus qu'en 2005.

- Les flux d'étudiants français ont particulièrement progressé à destination des pays scandinaves : Suède (+ 35,4 %), Finlande (+ 17,8 %), Danemark (+ 47,4 %). On note également la croissance de la mobilité à destination de la Pologne (+ 27,2 % entre 2005 et 2010) qui ne concernent

encore que peu d'étudiants (584 en 2009-2010). Au total, ce sont plus de 4 100 étudiants français qui ont choisi ces 4 destinations, soit 17 % des étudiants français en mobilité Erasmus.

- En revanche, les pays traditionnels d'accueil d'étudiants français comme l'Espagne (5 487 étudiants, 22 %), le Royaume-Uni (4 543 étudiants, 19 %), l'Allemagne (2 711 étudiants, 11 %) ou l'Italie (1 558 étudiants, 6 %) stagnent ou reculent dans le choix des étudiants français. Ils restent cependant les pays les plus attractifs.

Les 10 premiers pays d'accueil des étudiants Erasmus français en Europe (évolution)

Pays	Années					Part des étudiants en 2009-2010	Évolution 2005-2009
	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010		
Espagne	5 481	5 454	5 281	5 233	5 487	22 %	0,1 %
Royaume-Uni	4 499	4 673	4 299	4 400	4 543	19 %	1,0 %
Allemagne	2 884	2 800	2 618	2 853	2 711	11 %	- 6,0 %
Suède	1 238	1 257	1 439	1 576	1 676	7 %	35,4 %
Italie	1 642	1 638	1 656	1 589	1 558	6 %	- 5,1 %
Irlande	1 202	1 241	1 177	1 274	1 237	5 %	2,9 %
Finlande	835	879	861	947	984	4 %	17,8 %
Danemark	606	620	614	676	893	4 %	47,4 %
Pays-Bas	893	823	836	858	862	4 %	- 3,5 %
Pologne	459	514	533	539	584	2 %	27,2 %
Total des étudiants Erasmus français	22 501	22 981	22 556	23 560	24 426	100 %	8,6 %

	Nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur français	Dont inscrits à l'université	% des étudiants en université
Allemagne	8 483	6 250	73,7 %
Italie	7 412	5 587	75,4 %
Espagne	5 313	3 787	71,3 %
Russie	4 758	3 698	77,7 %
Roumanie	4 611	3 817	82,8 %
Belgique	3 806	2 790	73,3 %
Portugal	3 719	2 626	70,6 %
Royaume-Uni	3 407	2 677	78,6 %
Pologne	2 994	2 470	82,5 %
Turquie	2 661	2 040	76,7 %
Grèce	2 197	1 870	85,1 %
Suisse	2 150	1 663	77,3 %
Bulgarie	2 046	1 774	86,7 %
Ukraine	1 648	1 411	85,6 %
Luxembourg	1 611	1 450	90,0 %
Moldavie	1 076	906	84,2 %
Pays-Bas	980	682	69,6 %
Arménie	853	770	90,3 %
République tchèque	832	664	79,8 %
Danemark	762	152	19,9 %
Hongrie	697	518	74,3 %
Serbie	647	487	75,3 %
Biélorussie	608	540	88,8 %
Irlande	578	470	81,3 %
Albanie	541	435	80,4 %
Suède	528	329	62,3 %
Autriche	507	337	66,5 %
Slovaquie	502	393	78,3 %
Géorgie	436	376	86,2 %
Monaco	384	274	71,4 %
Norvège	376	235	62,5 %
Finlande	365	264	72,3 %
Kazakhstan	352	259	73,6 %
Lituanie	273	202	74,0 %
Azerbaïdjan	253	222	87,7 %
Chypre	247	215	87,0 %
Lettonie	207	153	73,9 %
Andorre	199	165	82,9 %
Croatie	195	142	72,8 %
Ouzbékistan	189	163	86,2 %
Bosnie-Herzégovine	182	132	72,5 %
Macédoine	161	129	80,1 %
Estonie	155	110	71,0 %
Kirghizistan	105	91	86,7 %
Slovénie	98	75	76,5 %
Islande	49	37	75,5 %
Kosovo	42	31	73,8 %
Tadjikistan	30	24	80,0 %
Turkménistan	19	16	84,2 %
Malte	16	12	75,0 %
Total	70 260	53 920	76,7 %

Hors formations paramédicales et sociales et établissements dépendant du ministère de l'Agriculture.

Les étudiants européens inscrits dans les universités françaises par niveau en 2010-2011

Sources MESR/DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

	L	M	D
Allemagne	3 088	2 611	551
Italie	2 017	2 228	1 342
Roumanie	1 234	2 007	576
Espagne	1 943	1 520	324
Russie	1 716	1 560	422
Belgique	1 414	1 152	224
Royaume-Uni	1 646	922	109
Portugal	1 817	630	179
Pologne	900	1 219	351
Turquie	1 124	617	299
Grèce	528	880	462
Bulgarie	842	795	137
Suisse	1 105	444	114
Luxembourg	760	619	71
Ukraine	660	616	135
Moldavie	481	346	79
Arménie	488	249	33
Pays-Bas	410	230	42
République tchèque	219	349	96
Biélorussie	273	236	31
Hongrie	198	266	54
Serbie	193	202	92
Irlande	264	183	23
Albanie	234	161	40
Slovaquie	180	178	35
Géorgie	209	147	20
Autriche	170	128	39
Suède	190	115	24
Monaco	168	92	14
Finlande	158	89	17
Kazakhstan	145	94	20
Norvège	142	84	9
Azerbaïdjan	95	79	48
Chypre	114	69	32
Lituanie	92	85	25
Andorre	102	58	5
Ouzbékistan	74	72	17
Lettonie	89	53	11
Danemark	76	63	13
Croatie	43	68	31
Bosnie-Herzégovine	80	43	9
Macédoine	58	49	22
Estonie	50	51	9
Kirghizistan	35	44	12
Slovénie	39	29	7
Islande	14	13	10
Kosovo	22	5	4
Tadjikistan	9	14	1
Turkménistan	6	9	1
Malte	4	5	3
Total	25 918	21 778	6 224

Les étudiants européens inscrits dans les universités françaises, par discipline, en 2010-2011

Sources MESR/DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

Disciplines Pays	Droit - Sciences politiques	Sciences éco. - Administration éco. et sociale	Lettres - Sciences humaines	Sciences - STAPS	Médecine - Pharmacie - Dentaire
Allemagne	1 110	800	3 026	914	400
Italie	741	423	2 915	1 025	483
Roumanie	609	620	1 269	579	740
Espagne	464	483	1 853	681	306
Russie	429	911	1 825	398	135
Belgique	410	351	1 049	488	492
Royaume-Uni	496	185	1 600	286	110
Portugal	374	465	993	550	244
Pologne	395	472	1 091	382	130
Turquie	422	357	784	383	94
Grèce	481	100	895	282	112
Bulgarie	370	445	686	184	89
Suisse	181	347	715	320	100
Luxembourg	300	271	472	168	239
Ukraine	121	562	452	219	57
Moldavie	129	331	213	120	113
Arménie	214	334	145	45	32
Pays-Bas	92	86	334	118	52
République tchèque	121	134	275	97	37
Biélorussie	120	214	146	44	16
Hongrie	151	90	199	49	29
Serbie	72	66	243	88	18
Irlande	104	61	257	34	14
Albanie	110	97	125	69	34
Slovaquie	81	100	144	44	24
Géorgie	75	65	184	32	20
Autriche	58	36	167	55	21
Suède	80	39	149	36	25
Monaco	69	36	94	60	15
Finlande	50	32	138	27	17
Kazakhstan	42	74	100	34	9
Norvège	46	43	111	21	14
Azerbaïdjan	61	37	77	31	16
Chypre	21	6	145	32	11
Lituanie	47	31	74	34	16
Andorre	19	13	74	35	24
Ouzbékistan	32	40	68	19	4
Lettonie	27	27	73	18	8
Danemark	34	6	89	15	8
Croatie	14	10	70	43	5
Bosnie-Herzégovine	20	23	61	23	5
Macédoine	14	25	48	38	4
Estonie	17	11	69	12	1
Kirghizistan	11	42	31	4	3
Slovénie	17	4	34	11	9
Islande	3	3	21	10	0
Kosovo	7	1	18	4	1
Tadjikistan	3	7	8	3	3
Turkménistan	2	2	9	0	3
Malte	1	1	6	3	1
Total	8 867	8 919	23 624	8 167	4 343

Évolution du nombre d'étudiants européens inscrits dans les universités françaises de 2005 à 2010

Sources MESR/DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

	2005	2010	Evolution
Allemagne	6 835	6 250	- 8,6 %
Italie	4 399	5 587	27,0 %
Roumanie	4 632	3 817	- 17,6 %
Espagne	3 706	3 787	2,2 %
Russie	3 139	3 698	17,8 %
Belgique	2 488	2 790	12,1 %
Royaume-Uni	2 500	2 677	7,1 %
Portugal	2 200	2 626	19,4 %
Pologne	3 449	2 470	- 28,4 %
Turquie	2 284	2 040	- 10,7 %
Grèce	2 025	1 870	- 7,7 %
Bulgarie	2 905	1 774	- 38,9 %
Suisse	1 558	1 663	6,7 %
Luxembourg	1 685	1 450	- 13,9 %
Ukraine	1 191	1 411	18,5 %
Moldavie	654	906	38,5 %
Arménie	719	770	7,1 %
Pays-Bas	565	682	20,7 %
République tchèque	733	664	- 9,4 %
Biélorussie	561	540	- 3,7 %
Hongrie	675	518	- 23,3 %
Serbie	495	487	- 1,6 %
Irlande	495	470	- 5,1 %
Albanie	442	435	- 1,6 %
Slovaquie	410	393	- 4,1 %
Géorgie	382	376	- 1,6 %
Autriche	394	337	- 14,5 %
Suède	548	329	- 40,0 %
Monaco	261	274	5,0 %
Finlande	306	264	- 13,7 %
Kazakhstan	177	259	46,3 %
Norvège	307	235	14,6 %
Azerbaïdjan	194	222	14,4 %
Chypre	205	215	4,9 %
Lituanie	234	202	- 13,7 %
Andorre	178	165	- 7,3 %
Ouzbékistan	120	163	- 31,2 %
Lettonie	148	153	3,4 %
Danemark	237	152	- 35,9 %
Croatie	133	142	6,8 %
Bosnie-Herzégovine	148	132	- 10,8 %
Macédoine	124	129	4,0 %
Estonie	127	110	- 13,4 %
Kirghizistan	100	91	- 9,0 %
Slovénie	93	75	92,3 %
Islande	39	37	- 5,1 %
Kosovo	ND	31	ND
Tadjikistan	20	24	20,0 %
Turkménistan	25	16	- 36,0 %
Malte	19	12	- 36,8 %
Total	55 264	53 920	- 2,4 %

ND : non disponible

Évolution du nombre de visas étudiants délivrés par la France aux étudiants européens de 2005 à 2010

Source Ministère chargé de l'immigration

	2005	2010	Evolution
Russie	2 196	2 094	- 4,6 %
Turquie	1 023	1 240	21,2 %
Ukraine	854	926	8,4 %
Moldavie	319	349	9,4 %
Biélorussie	172	313	82,0 %
Géorgie	248	285	14,9 %
Kazakhstan	178	249	39,9 %
Arménie	56	246	339,3 %
Albanie	256	198	- 22,7 %
Serbie-et-Monténégro	381	183	- 52,0 %
Croatie	59	133	125,4 %
Azerbaïdjan	69	122	76,8 %
Ouzbékistan	131	91	- 30,5 %
Macédoine	212	61	- 71,2 %
Kirghizistan	53	45	- 15,1 %
Bosnie-Herzégovine	27	30	11,1 %
Tadjikistan	11	6	- 45,5 %
Turkménistan	15	5	- 66,7 %

Les autres pays européens ne sont pas concernés par la procédure de délivrance de visa.

partie 4

Une analyse de la mobilité européenne

4.1 Image et attractivité de la France auprès des étudiants européens : goût de la langue française et envie de vivre une expérience enrichissante à titre personnel dominant

En 2011, Campus France a mené avec TNS Sofres une enquête auprès de plus de 20 000 étudiants étrangers sur l'image et l'attractivité de la France¹. Les étudiants venus d'Europe partagent des points communs dans leur intérêt pour la France : ils viennent d'abord pour leur envie d'apprendre ou de renforcer leur connaissance de la langue française, puis pour l'envie de vivre une expérience enrichissante personnellement. La qualité de la formation qui vient en tête des raisons du choix de la France par la moyenne des étudiants interrogés est peu ou moins mise en valeur par les étudiants européens. Ces critères sont à rapprocher du fait que ces étudiants européens sont également plus nombreux à venir en France dans le cadre d'un programme d'échanges. Une précédente enquête² menée auprès des étudiants Erasmus en septembre 2010 avait permis d'établir que ceux-ci critiquent la hiérarchie stricte dans les relations entre étudiants et enseignants en France et le rôle incontestable de l'enseignant comme unique détenteur du savoir.

Pour autant, dans l'enquête Campus France - TNS Sofres, on peut souligner que, comme l'ensemble des étudiants interrogés, 9 étudiants européens sur 10 recommandent la France comme destination d'étude.

4.2 Processus de Bologne et mobilité européenne : en 13 ans, de nombreux changements de l'espace européen

Le rapport d'exécution du processus de Bologne publié en avril 2012 par Eurydice, réseau d'information sur les systèmes éducatifs européens, souligne que « tous les pays ont apporté des changements significatifs à leur système universitaire, permettant de faire émerger l'espace européen de l'enseignement supérieur ».³ De fait, et comme indiqué dans la précédente Note Europe de novembre 2010, le système LMD et la possibilité d'acquies des crédits pour l'obtention de son diplôme ailleurs que dans son pays d'origine ont certainement favorisé la mobilité à l'intérieur de l'Europe. Cependant, ce même rapport souligne que « le taux de mobilité entrante et sortante dans les pays de l'espace européen est de moins de 10 %. Dans la moitié des pays membres, ce chiffre est inférieur à 5 %. » Aussi, est-on encore loin de l'objectif de 20 % fixé pour 2020.

1- L'ampleur des résultats a permis de comparer les réponses selon les zones géographiques. La zone Europe était divisée en deux : une zone Europe orientale (Bulgarie, Grèce, Pologne, Roumanie, Russie, Turquie et Ukraine) et une zone Europe occidentale (Allemagne, Espagne, Italie, Portugal et Royaume-Uni). L'enquête réalisée via internet portait à la fois sur des étudiants s'appropriant à effectuer un séjour universitaire en France (cohorte 1), actuellement en cours d'étude en France (cohorte 2) et ayant achevé leur séjour d'étude (cohorte 3). Près de 21 000 étudiants des trois cohortes ont répondu à l'enquête qui fait l'objet de la Note n°34 de Campus France.

2- Voir Note CampusFrance n° 25 « Étudiants et alumni Erasmus Mundus : quelle expérience du séjour en France ? » - septembre 2010.

3- Source : Eurydice *The European Higher Education Area in 2012: Bologna Process Implementation Report* avril 2012
http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/thematic_reports/138EN.pdf

Pour autant, les pays qui ne sont pas encore dans le processus de Bologne, les anciens pays de l'URSS, peuvent souhaiter rejoindre ce processus. Certains pays des Balkans ont signé les accords pour instaurer le système LMD mais sont toujours dans la mise en place du processus (Serbie, Macédoine, Albanie, Croatie ...). De même, le Kazakhstan qui a rejoint le processus de Bologne en 2010 a ainsi manifesté sa volonté de soutenir la mobilité de ses étudiants à l'étranger. En effet, l'adhésion au processus de Bologne facilite la reconnaissance des diplômes, les échanges d'étudiants et l'établissement d'accords de coopération.

4.3 Un contexte particulier : des coupes budgétaires dans la plupart des pays, mais quelques exceptions notables

La crise financière et économique a eu pour effet de baisser dans de nombreux pays le niveau des dépenses publiques destinées à l'enseignement supérieur. Selon l'EUA, Association européenne des universités, en juin 2011, cinq pays européens affichent une réduction de plus de 10 % des budgets : l'Italie, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, la Hongrie et la Lettonie, auxquels s'ajoutent, depuis, le Portugal ainsi que les pays où des coupes « substantielles », entre 5 et 10 %, ont été réalisées (Espagne ou Pays-Bas, par exemple). Parallèlement, de nombreux pays ont vu les frais d'inscription à l'université augmenter, parfois de manière spectaculaire comme au Royaume-Uni¹. En Hongrie, le gouvernement vient d'annoncer en janvier 2012 sa volonté d'augmenter fortement les frais d'inscription dans certaines filières.

De nombreux responsables des Espaces Campus France de la zone, interrogés dans le cadre de cette Note en avril 2012, soulignent qu'en effet la hausse des frais de scolarité et les coupes budgétaires sont les événements marquants de leur pays. C'est le cas, bien évidemment au Royaume-Uni, au Portugal², ou en Grèce mais aussi en Biélorussie. Le sujet peut également être en discussion, comme en Lituanie. La Russie quant à elle souligne que les frais de scolarité sont déjà élevés. Ces mesures peuvent avoir des conséquences en faveur de la mobilité. En effet, la Grèce souligne que, en raison de la crise économique et des coupes budgétaires, le ministère de l'éducation grec diminue le *numerus clausus* des étudiants qui seront admis en 1^{ère} année d'enseignement supérieur en septembre 2012. Nombreux seront donc les candidats refusés ce qui devrait entraîner une augmentation de la mobilité sortante. Simultanément, toujours en raison de la crise et de l'explosion du chômage, de jeunes Grecs s'expatrient pour études dans l'espoir de trouver plus facilement un travail à l'étranger s'ils sont titulaires de diplômes étrangers.

En outre, dans certains pays, les gouvernements mettent en place des mesures destinées à favoriser la mobilité.

Il existe ainsi des programmes de bourses très importants mis en place depuis longtemps comme en Allemagne, en

Autriche ou les Bourses de l'entente cordiale développées entre la France et le British Council pour le Royaume-Uni. De nouveaux pays développent des programmes de bourses importants, comme l'Ukraine ou le Kazakhstan. Les pays scandinaves ont développé des programmes de bourses très favorables aux étudiants en général et aux étudiants en mobilité en particulier. C'est le cas au Danemark, par exemple, où les frais d'inscription dans les établissements d'enseignement supérieur étrangers ayant un accord de partenariat avec une université danoise sont pris en charge par le gouvernement danois.³

4.4 Une volonté souvent affichée de favoriser la mobilité internationale

La volonté de soutenir la mobilité internationale peut se manifester à travers d'autres mesures. En Italie, l'internationalisation a été affichée en février 2012 comme une priorité par le ministre Francesco Profumo : augmentation du nombre de formations en anglais, réforme du calendrier universitaire pour l'aligner sur les calendriers anglo saxons ou allègement des procédures administratives pour attirer chercheurs et étudiants étrangers, témoignent d'une volonté de soutenir l'attractivité de l'Italie. En Croatie, le Ministère de la science, de l'éducation et des sports a élaboré un Plan d'action pour l'augmentation de la mobilité étudiante croate pour la période 2010-2012. Ce document annonce l'augmentation du budget destiné à la mobilité étudiante, définit les obstacles qui freinent la mobilité (à la fois sortante et entrante) et les mesures prévues pour améliorer la situation actuelle. Il est à noter que la Croatie participe au programme Erasmus depuis deux ans.

De même, les accords de coopération sont un outil privilégié de développement de la mobilité internationale. Ces accords de coopération ont en outre l'avantage de contrer l'inquiétude liée à une menace de fuite de cerveaux, d'où des actions en faveur de la mobilité encadrée ou du développement de doubles diplômes, en Russie ou en Ukraine par exemple. En Roumanie, la baisse de l'apprentissage de la langue française amène le gouvernement à faire évoluer les filières francophones vers des doubles diplômes. En Italie ou en Espagne les accords de coopération se développent fortement. Ces accords peuvent prendre diverses formes : au Portugal par exemple, un réseau d'établissements franco-portugais est mis en place dans les sciences de l'ingénieur afin de faire connaître les opportunités pouvant être offertes aux étudiants du pays partenaire.

Enfin, signe de la volonté des gouvernements ou des conférences d'établissements de participer à la mobilité internationale, ces dernières années plusieurs pays ont développé, ou s'approprient à le faire, des Agences de promotion de l'enseignement supérieur semblables au British Council, au DAAD ou à l'Agence Campus France.

1- Suite à la réforme des droits de scolarité votée par le Parlement britannique en décembre 2010 autorisant les universités à doubler ou tripler le plafond des droits d'inscriptions au Royaume-Uni, les deux-tiers des universités ont annoncé souhaiter fixer ces droits pour 2012 au maximum prévu par la loi, soit 9 000 £. Pour contrer ces hausses, le gouvernement met en place des aides financières et prêts à taux très avantageux.

2- Au Portugal, le montant des droits d'inscription a augmenté de plus de 20 % au cours des 10 dernières années, pour s'élever à un montant annuel moyen de 1 037 euros. Simultanément, le budget alloué aux universités et instituts polytechniques diminue de 11 % en 2012 par rapport à l'année précédente.

3- Les programmes de bourses ne sont pas le seul levier, ainsi pour la Moldavie, le principal levier de l'attractivité de l'enseignement supérieur français est la pratique de la langue française et l'élévation du niveau de vie dans le pays.

Une cartographie statistique de la mobilité européenne en France

Nombre d'étudiants des principaux pays en mobilité en France



	Etudiants en mobilité en France ¹	Etudiants inscrits dans l'enseignement supérieur ²
Allemagne	8 483	2 025 307
Italie	7 412	2 011 713
Espagne	5 313	1 800 834
Russie	4 758	9 330 115
Roumanie	4 611	1 098 188
Belgique	3 806	425 219
Portugal	3 719	373 002
Royaume-Uni	3 407	2 415 222
Pologne	2 994	2 149 998
Turquie	2 661	2 924 281
Grèce	2 197	Chiffre 2007- 602 858
Suisse	2 150	233 488
Bulgarie	2 046	274 247
Ukraine	1 648	2 798 693
Luxembourg	1 611	Chiffre 2008- 3 011
Moldavie	1 076	135 147

¹Source MESR, années 2010/2011 - ²Source UNESCO, année 2009 sauf pour l'Allemagne : DAAD et HIS dans « Wissenschaft weltweit ».

Supérieur à 5 000 étudiants

Entre 3 000 et 5 000 étudiants

Entre 2 000 et 3 000 étudiants

Inférieur à 2 000 étudiants

Les Espaces Campus France en Europe

Pays	Ville	Contact	Site internet
Allemagne	Berlin	berlin@campusfrance.org	www.allemande.campusfrance.org
Autriche	Vienne	vienne@campusfrance.org	www.autriche.campusfrance.org
Bulgarie	Sofia	sofia@campusfrance.org	www.bulgarie.campusfrance.org
Chypre	Nicosie	nicosie@campusfrance.org	
Danemark	Copenhague	copenhague@campusfrance.org	www.danemark.campusfrance.org
Espagne	Madrid	madrid@campusfrance.org	www.espagne.campusfrance.org
Estonie	Tallinn	be.estonie@gmail.com	
Finlande	Helsinki	helsinki@campusfrance.org	www.finlande.campusfrance.org
Grèce	Athènes	athenes@campusfrance.org	www.grece.campusfrance.org
	Thessalonique	thessalonique@campusfrance.org	www.grece.campusfrance.org
Hongrie	Budapest	budapest@campusfrance.org	www.hongrie.campusfrance.org
Italie	Rome	rome@campusfrance.org	www.italie.campusfrance.org
Lituanie	Vilnius	vilnius@campusfrance.org	
Pays-Bas	Amsterdam	thomas.beaufils@diplomatie.gouv.fr	
Pologne	Varsovie	varsovie@campusfrance.org	www.pologne.campusfrance.org
Portugal	Lisbonne	lisbonne@campusfrance.org	www.portugal.campusfrance.org
République tchèque	Prague	prague@campusfrance.org	www.republiquetcheque.campusfrance.org
Roumanie	Bucarest	bucarest@campusfrance.org	www.roumanie.campusfrance.org
Royaume-Uni	Londres	londres@campusfrance.org	
Slovaquie	Bratislava		www.slovaquie.campusfrance.org
Slovénie	Ljubljana	science@institutfrance.si	
Suède	Stockholm	stockholm@campusfrance.org	www.suede.campusfrance.org
Albanie	Tirana	campusfrance@aftirana.org	
Arménie	Erevan	erevan@campusfrance.org	
Croatie	Zagreb	zagreb@campusfrance.org	www.croatie.campusfrance.org
Géorgie	Tbilissi	campus@ccf-tbilisi.ge	
Kazakhstan	Almaty	almaty@campusfrance.org	www.kazakhstan.campusfrance.org
	Astana	astana@campusfrance.org	
Macédoine	Skopje	suzanapesik@cledu.org.mk	
Moldavie	Chisinau	hgauthier@alfr.md	
Norvège	Oslo	oslo@campusfrance.org	www.norvege.campusfrance.org
Russie	Ekaterinbourg	ekaterinbourg@campusfrance.org	www.russie.campusfrance.org
	Moscou	campusfrance@ccf-moscou.ru	
	Nijni-Novgorod	nijni@campusfrance.org	
	Novossibirsk	campusfrance@mail.ru	
	Saint-Petersbourg	campusfrance@ifspb.com	
	Samara	samara@campusfrance.org	
Serbie	Belgrade	belgrade@campusfrance.org	
Turquie	Ankara	campusfrance.ankara@ifturquie.org	www.turquie.campusfrance.org
	Istanbul	istanbul@campusfrance.org	
Ukraine	Kiev	kiev@campusfrance.org	www.ukraine.campusfrance.org

Dans l'Union européenne

Hors de l'Union européenne

Table des matières

Partie 1 (page 2 à 5)

Les principaux pays d'accueil des étudiants européens

Partie 2 (page 6 à 8)

La France, un des grands pays d'accueil des étudiants européens

La mobilité Erasmus

Partie 3 (page 9 à 13)

La mobilité entrante en France : tableaux détaillés

Partie 4 (pages 13 et 14)

Une analyse de la mobilité européenne

Partie 5 (page 15 à 17)

Une cartographie statistique de la mobilité européenne en France

Les Espaces Campus France en Europe

Sources et méthodologie

Les données de la partie 1 et 5 sont collectées par le centre de données de l'Institut statistique de l'UNESCO (ISU). Les données de l'UNESCO étant fréquemment réactualisées, les statistiques présentées ici ne correspondent pas toujours à celles qui figurent dans les précédentes publications.

Les chiffres utilisés pour la partie 2 proviennent de deux sources :

1. Les données sur les étudiants européens inscrits dans l'enseignement supérieur français en 2010-2011, les données sur l'évolution globale du nombre d'étudiants européens à l'université entre les années universitaires 2005-2006 et 2010-2011, ainsi que les données sur la répartition en 2010-2011 de ces étudiants par niveaux et par disciplines sont issues du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Direction générale pour l'Enseignement supérieur et l'Insertion professionnelle, Direction générale pour la Recherche et l'Innovation, Sous-direction des Systèmes d'information et des Etudes statistiques et Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance). Le champ utilisé relatif aux étrangers correspond aux inscriptions principales des étudiants de nationalité étrangère en France métropolitaine et DOM (hors COM). Les données sur le nombre d'étudiants à l'université recensent l'ensemble des étudiants inscrits à une formation d'une durée d'au moins un an dans une université publique donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université. Pour 2010, ces données incluent les étudiants étrangers en IUFM intégrés à des universités.
2. Les données sur l'évolution du nombre de visas étudiants délivrés entre 2005 et 2010 ont été communiquées par le Ministère chargé de l'immigration. Ces chiffres décrivent les flux des étudiants européens vers la France par année civile.

Les données figurant dans la partie 3 sont recueillies par la Commission européenne. Les étudiants qui font un stage à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus ne sont pas comptés.

Directeur de la publication : Antoine Grassin, Directeur général Campus France

Comité éditorial : Béatrice Khaïat, Directrice générale déléguée ; Anne Benoit et Magali Dulau, pour le service études et analyses ; Anne Plaine, Clarisse Zerbib, Elise Jadot et Bastien Palermo-Chevillard pour la coordination géographique des zones Europe et Asie-CEI ; Juliette Linares, Véronique Mathelin et Charlotte Dupont pour le service coordination des Espaces.

Les données statistiques contenues dans cette publication ont été collectées et mises en forme par Magali Dulau. Véronique Mathelin en a rédigé les commentaires. Anne Benoit a rédigé la partie 4 portant sur l'analyse de la mobilité européenne.

Campus France tient ici à remercier les Responsables d'Espaces et les Services culturels des Ambassades de la zone Europe pour leur contribution.

Édition : Anne Benoit
anne.benoit@campusfrance.org

Réalisation : Agence Studio Boss - Paris
Impression, diffusion : Graphoprint - Paris

Agence Campus France
79 avenue Denfert-Rochereau
75014 Paris
Tél. : 01 53 63 35 00
www.campusfrance.org

Les Notes Campus France sont imprimées sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement.

Mai 2012
ISSN 2117-8348

lesnotes
n° 37 - mai 2012 de Campus France

CAMPUS FRANCE
campusfrance.org

